



En vigueur le 1er janvier 2024

L'éthique et la déontologie forment le socle des valeurs et des normes morales au sein des équipes de France de Taekwondo et de la FFTDA. Ces principes définissent les comportements attendus de chaque individu envers autrui et l'environnement au sein de ce groupe.

La préservation de ces valeurs est cruciale pour établir une pratique sportive intègre, respectueuse et équitable. Elles transcendent le simple cadre disciplinaire en donnant une orientation morale à l'action de chacun, que ce soit dans la sphère personnelle ou au sein de la société.

Toutefois, dans un contexte où le Taekwondo et la FFTDA évoluent vers une plus grande professionnalisation et exposition, il est essentiel de reconnaître les risques potentiels que peuvent entraîner ces évolutions. Parmi ces risques figurent le dopage, la violence, ou encore la manipulation, menaçant les fondements mêmes de l'éthique sportive.

La FFTDA reconnaît que toute transgression des principes éthiques peut avoir des répercussions préjudiciables, impactant l'ensemble de l'organisation et nuisant à son bon fonctionnement et à l'image du Taekwondo en général.

Le Code d'Éthique de la Fédération Internationale (World Taekwondo) établit le cadre de référence pour tous ses membres. Cette charte vise à s'adapter continuellement aux évolutions sociétales et aux pratiques sportives, tout en demeurant un document de référence essentiel pour tous les acteurs impliqués dans le Taekwondo.

En choisissant d'être un acteur au sein de cette communauté sportive, chaque individu s'engage à être le gardien des valeurs du Taekwondo, tout en ayant la responsabilité de les défendre et de les promouvoir. Cette charte représente un guide pour adopter un comportement aligné avec ces principes, quelle que soit la situation rencontrée.

PRINCIPES RELATIFS AUX ATHLETES SELECTIONNES EN EQUIPE DE FRANCE

Être sélectionné en Équipe de France est un honneur et une responsabilité

En étant sélectionné pour représenter l'Équipe de France de Taekwondo, chaque athlète a l'insigne honneur et la fierté de porter le dobok national ; il intègre une équipe de renom et s'engage à respecter scrupuleusement les valeurs fondamentales de ce sport.

En faisant partie de l'Équipe de France, l'athlète incarne l'exemplarité de conduite et la solidarité collective, démontrant l'excellence tant sur le plan humain que sportif. Il conjugue performances remarquables et respect des codes de conduite éthique.

En tant que membre de l'Équipe de France, l'athlète devient le gardien des valeurs intrinsèques de cette équipe : loyauté, esprit combatif, dépassement de soi, respect absolu des règles, du concurrent et de tous les acteurs du Taekwondo, humilité, esprit de partage, fierté des résultats obtenus, le tout animé par la passion du Taekwondo.

En représentant l'Équipe de France, l'athlète souscrit aux "principes de la Charte d'Éthique et de Déontologie des Équipes de France de Taekwondo". Il s'engage à les respecter intégralement et à les promouvoir dans son entourage.

L'ENGAGEMENT DES ATHLETES SELECTIONNES EN EQUIPE DE FRANCE

Être courtois et respectueux

J'adopte en toutes circonstances, spécialement lors des cérémonies protocolaires, un comportement courtois, digne et respectueux envers :

- La France et les autres États,
- La Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées et tous ses organes fédéraux officiels,
- Le corps arbitral (sur les aires de combat et en dehors)
- Mon club et toutes les instances qui le représentent.
- Les autres acteurs de la FFTDA et des instances internationales,
- Les organisateurs, les représentants des médias, les spectateurs et le public en général,
- Les représentants des collectivités publiques françaises ou étrangères ainsi que les partenaires privés.



Avoir conscience des effets néfastes d'une attitude irrespectueuse

Je prends conscience des effets néfastes qu'une attitude irrespectueuse peut engendrer, tant pour moi-même que pour autrui, en particulier en termes d'image.

S'interdire toute critique, agression, discrimination envers les autres

Je m'interdis aussi bien envers les membres de l'Equipe de France qu'envers toute autre personne :

- o de formuler des critiques, injures ou moqueries, de tenir des propos diffamatoires ou attentatoires à la vie privée et de façon générale de me livrer à toute forme d'agression verbale ou autre, en particulier par l'utilisation des nouvelles techniques de communication et d'information,
- o toute forme d'agression physique, de violence ou d'incitation à la violence,
- o toute discrimination, c'est-à-dire toute distinction opérée entre eux en raison de leur origine, de leur sexe, de leur apparence physique, de leur handicap, de leurs mœurs et de leur orientation sexuelle, de leurs opinions politiques ou de leur appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, ou une religion déterminée.

Sastreindre à un devoir de réserve envers les instances officielles

Je m'astreins à un devoir de réserve à l'égard des instances officielles du Taekwondo tant sur le plan national qu'international, ce qui implique de ne jamais contester, par des actes et en dehors des voies légales, leurs décisions. L'obligation de réserve consiste également à ne pas exprimer publiquement ou de manière inappropriée des opinions politiques, religieuses, ou tout autre propos pouvant nuire à notre neutralité professionnelle. Ainsi, nous vous invitons à faire preuve de prudence dans vos interactions sur les réseaux sociaux et dans toutes les situations où vous représentez l'équipe de France.

Bannir le dopage et toute autre forme de tricherie

Je considère comme un devoir moral le refus de toute tricherie, en particulier le dopage ou la manipulation des compétitions. Je reconnais que doivent être bannies les manœuvres, fraudes ou manipulations tels que simulation, fausse déclaration, usage de faux documents, trucage, corruption, destinés à fausser un résultat, le déroulement d'une compétition ou à obtenir un avantage.

PRINCIPES RELATIFS AUX ENTRAINEURS

Être entraîneur en Equipe de France de Taekwondo

1. Être entraîneur en Equipe de France de Taekwondo c'est bénéficier d'un rang privilégié favorisant autorité et influence auprès des athlètes, et qui, en conséquence, au regard des compétences acquises par l'expérience et tout au long des formations, confère une responsabilité essentielle en tant qu'éducateur, conseiller et guide. Cette position doit conduire à enseigner les valeurs du Taekwondo inscrites dans le Code d'Éthique de la WT et de la Charte d'Éthique du CNOSF, à les promouvoir et à les défendre.
2. Être entraîneur en Equipe de France de Taekwondo, c'est vivre une passion maîtrisée dans le respect de tous les autres acteurs du Taekwondo, en particulier des autres entraîneurs et des athlètes extérieurs au groupe entraîné.
3. Être entraîneur en Equipe de France de Taekwondo, c'est, en dehors de l'animation d'une équipe et de la recherche de la performance sportive, être capable de maîtriser toutes les formes de relations avec les athlètes et d'agir dans le respect du libre arbitre de femmes et d'hommes en devenir, afin de développer leur personnalité et de favoriser leur épanouissement.
4. Être entraîneur en Equipe de France de Taekwondo, c'est hériter du savoir de ses prédécesseurs, pouvoir le développer, l'enrichir par sa propre expertise et son expérience. C'est aussi satisfaire au devoir du partage et de la transmission des connaissances.
5. Être entraîneur en Equipe de France de Taekwondo, c'est accepter de se former continuellement (formations, colloques, revues spécialisées etc.) et d'étendre ainsi son champ de compétences afin de le restituer aux athlètes.
6. Être entraîneur en Equipe de France de Taekwondo, c'est au-delà de la formation sportive et humaine des athlètes, développer le sens de l'altruisme et encourager l'esprit d'équipe.
7. Être entraîneur en Equipe de France de Taekwondo, c'est adhérer aux principes de la présente Charte d'Éthique et de Déontologie des Equipes de France de Taekwondo, s'engager à les respecter et à les faire connaître.



L'ENGAGEMENT DES ENTRAINEURS EN EQUIPE DE FRANCE DE TAEKWONDO

Être exemplaire

J'adopte en toutes circonstances un comportement exemplaire à l'égard :

- de la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées de toutes les instances officielles fédérales (clubs)
- des autres acteurs du Taekwondo français,
- mais aussi des athlètes et entraîneurs étrangers, des arbitres et dirigeants des fédérations étrangères de Taekwondo et des instances internationales,
- des organisateurs, des représentants des médias, des spectateurs et du public en général,
- des représentants des collectivités publiques françaises ou étrangères et des partenaires privés.

Avoir conscience de son rôle privilégié de guide et d'éducateur

J'ai conscience de ma responsabilité d'éducateur auprès des athlètes et du rôle primordial qui est le mien dans la recherche du "bien vivre ensemble" au sein du Taekwondo. Je m'engage, dans ce but, à développer les valeurs de solidarité, tolérance, altruisme, dépassement de soi et l'esprit d'équipe.

Avoir une attitude loyale et respectueuse vis à vis des autres entraîneurs

Je m'astreins à un devoir de réserve vis à vis des autres entraîneurs. Je m'interdis de formuler des critiques en dehors de la présence des intéressés et de procéder à ce qui pourrait être considéré comme du recrutement.

Être capable de maîtriser les relations affectives avec les athlètes

Je m'engage à ne pas utiliser ma position privilégiée pour établir, en certaines circonstances, des relations affectives excessives avec les athlètes ou d'autres membres de l'Équipe de France de Taekwondo et à éviter tout comportement incorrect.

Bannir le dopage et toute forme de tricherie

Je m'engage à ne jamais avoir recours à des moyens illicites et/ou incompatibles avec les valeurs du Taekwondo et à combattre le fléau du dopage et toute autre forme de tricherie. Je me fais un devoir d'informer les athlètes des dérives du dopage et de ses dangers pour la santé.

Avoir conscience de mon rôle dans la recherche et le développement du Taekwondo

Je considère avoir le devoir de transmettre les connaissances que j'ai acquises, par tous les moyens de communication à ma disposition et à répondre positivement - dans la mesure de mes disponibilités - à toute demande de participation à des stages de formation.

[CONSULTER LE CODE D'ETHIQUE
DE LA WT](#)

